# REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAR

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le 15 JUIL 2021

ID: 083-218300424-20210629-DCM2021\_079-DE

2021/86

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombres de membres :

En exercice: 33

Présents : 24 Représentés : 9

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 21/06/2021

Date d'affichage : 23/06/2021

# de la commune de COGOLIN Séance du MARDI 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE, maire.

#### PRESENTS:

Gilbert UVERNET – Patrick GARNIER - Christiane LARDAT – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – René LE VIAVANT – Danielle CERTIER - Jean-Paul MOREL - Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Corinne VERNEUIL – Michaël RIGAUD – Isabelle BRUSSAT – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD –

#### POUVOIRS:

Audrey RONDINI-GILLI à Marc Etienne LANSADE / Audrey TROIN à René LE VIAVANT / Liliane LOURADOUR à Franck THIRIEZ / Elisabeth CAILLAT à Patrick GARNIER / Margaret LOVERA à Gilbert UVERNET / Florian VYERS à Corinne VERNEUIL / Christelle DUVERNET à Sonia BRASSEUR / Bernadette BOUCQUEY à Mireille ESCARRAT / Jean-François BERNIGUET à Jean-Paul MOREL /

# **SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Geoffrey PECAUD

Le service culture & animations organise tout au long de l'année des festivités diverses, dont certaines donnent lieu à billetterie avec une entrée payante.

Parmi ces évènements figure l'élection de Miss Provence.

Afin de pouvoir organiser la commercialisation des places, il convient de fixer le tarif d'entrée de cette manifestation.

Il est proposé au conseil municipal de fixer le tarif d'entrée à l'élection de Miss Provence à 15 €.

### N° 2021/079

FIXATION DU TARIF DE LA BILLETTERIE: MISS PROVENCE



N° 2021/079

FIXATION DU TARIF DE LA BILLETTERIE: MISS PROVENCE

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

**FIXE** le tarif des droits d'entrée à l'élection de Miss Provence à  $15 \in$ .

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits A LA MAJORITE – 26 POUR - 7 ABSTENTIONS (Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY).

Le maire,

Marc Étienne LANSADE